

APPEL A PROJETS JEUNES 2025 - CAHIER DES CHARGES -



L'appel à projets jeunes est un dispositif de la Caf d'Eure-et-Loir qui s'adresse aux jeunes de **11 à 25 ans**. Il vise l'intégration sociale et l'épanouissement des jeunes à travers **leur prise d'initiatives et leur parcours vers l'autonomie**.

Pour être éligible, le projet doit :

- S'inscrire dans une dynamique partenariale,
- Mobiliser une partie d'autofinancement et/ou de co-financement,
- S'appuyer sur une structure référente, qui veille à associer les familles des jeunes (information, restitution des actions...),
- Se positionner sur une des thématiques suivantes : Citoyenneté et vie locale / Humanitaire et solidarité internationale / Sciences et techniques / Culture / Numérique / Sports / Loisirs / Départs en vacances en autonomie,
- Se dérouler pendant les vacances scolaires pour les jeunes scolarisés.
- Être présenté devant le jury avant sa réalisation.

Ne sont pas éligibles :

- Les sorties organisées par des établissements scolaires ;
- Le financement des études, de la formation ou des stages des jeunes ;
- Les projets à visée scolaire ou professionnelle ;
- Les projets encadrés par les personnels des établissements ou services médico-sociaux ;
- Les séjours linguistiques ;
- La participation à des compétitions sportives.

Pour déposer votre dossier, vous devez :

- Compléter le document « **Fiche projet APJ 2025** », le dater et le signer (jeunes et structure référente) ;
- Respecter les dates limites de dépôt des projets. Pour bénéficier du soutien de la Caf, les jeunes doivent transmettre la fiche projet selon le calendrier ci-joint. Les projets reçus après ces dates butoir ne seront pas retenus.
- Joindre une **autorisation parentale** pour les départs en vacances des jeunes mineurs sans adulte référent ;
- Envoyer tout le dossier à l'adresse suivante : apj@caf28.caf.fr.

Etude des projets et jury :

- Un mail est adressé au professionnel qui accompagne les jeunes pour l'informer de l'éligibilité ou non du projet.
- Si le projet est éligible, les jeunes sont invités à le présenter à l'oral devant un jury composé de 2 à 4 personnes.

Décision, montant de l'aide financière Caf et paiement

- Après le jury, une notification est adressée aux jeunes précisant le montant de l'aide financière accordée, qui varie **entre 500 € et 2 500 € mais ne peut excéder 80% du coût total du projet**.
- Vous devez envoyer le document « **Fiche bilan APJ 2025** » dans le mois qui suit la réalisation du projet à l'adresse suivante : apj@caf28.caf.fr
- A réception de ce bilan, l'aide financière sera versée à la structure référente accompagnant les jeunes.

CALENDRIER APPEL A PROJETS JEUNES 2025

Sessions d'appel à projets				Accord et paiement
SESSION	Date limite de dépôt des dossiers	Date de notification d'éligibilité	Date de présentation orale devant le jury	
1	16/01/2025	24/01/2025	05/02/2025	<p>Décision <i>La Caf transmet la notification de décision</i> <i>Dans le mois qui suit le jury</i></p> <p>Evaluation de la réalisation du projet <i>Les jeunes transmettent la fiche bilan complétée</i> <i>Dans le mois qui suit la fin du projet</i></p> <p>Paiement <i>La Caf étudie la fiche bilan et effectue le paiement</i> <i>J+30 après la transmission de la fiche bilan</i></p>
2	13/03/2025	25/03/2025	02/04/2025	
3			09/04/2025 Session complémentaire si besoin	
4	12/05/2025	22/05/2025	04/06/2025	
5			11/06/2025 Session complémentaire si besoin	
6	29/08/2025	12/09/2025	24/09/2025	

Attention, vérifiez bien votre disponibilité pour les dates de jury